



Département des  
Pyrénées-Atlantiques  
Commune d'Isopoure

## CONSEIL MUNICIPAL LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 03 mars 2026

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt-six, le trois du mois de mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Claude BARETS, Maire.

**Présents :** Mmes et Messieurs, BARETS Claude, CROCHET Gilles, DOS SANTOS Aïda, DUJOL Gilbert, IRIART Mathieu, LARREGAIN Christine, RECA Elorri, RAMALHO Jacinto, SENDERAIN Cécile.

**Absent/Excusés :** Mme BRENON Martine, Mme DUCROTÉ Gin, M. HARDY Steven.

**Secrétaire de séance :** M. CROCHET Gilles.

\*\*\*\*\*

Délibération N°	Objet	Résultat du vote
2026-06	Attribution d'un fonds de concours par la Communauté d'Agglomération Pays Basque	Approuvée
2026-07	Adhésion à la mission Archives du Centre de Gestion	Approuvée
2026-08	Acquisition de terrain dans le cadre de la défense incendie	Approuvée
2026-09	Motion du conseil municipal pour réaffirmer la nécessité de maintenir l'organisation des services publics de réseaux à l'échelon territorial le plus pertinent en termes d'efficacité, de proximité et de solidarité	Approuvée

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (Villa Noullobos, 50 Cours Lautey – 64010 PAU) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

**Le Maire**  
Claude BARETS

Stamp: URAKO HERRIKO ETXEA  
MAIRIE D'ISPOURE  
Pyrénées Atlantiques